

LA FAMILLE
FARIBAULT

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LÉVIS
—
1913.

CS96
T.1
P.12

Tiré à 150 exemplaires.

No

LA FAMILLE

FARIBAUT

Barthélemi Faribault

La famille Faribault est originaire du Mans (Sarthe) où l'on retrouve encore plusieurs de ses membres qui occupent des positions honorables. La famille Faribault est très ancienne. Nous trouvons des Faribault dans l'armée française dès 1260, vers la fin du règne de saint Louis.

Bernard Faribault, le père du premier Faribault qui passa dans la Nouvelle-France, était né à Montbizot (Sarthe) en 1669. Il mourut le 8 mai 1741, à l'âge de 72 ans. Il était huissier royal. Faribault s'était marié trois fois. Il eut quinze enfants de ses trois mariages.

Barthélemi Faribault, né à Montbizot (Sarthe) en 1713, du mariage de Bernard Faribault et de Madeleine Hamond, exerça pendant plusieurs années la profession de notaire à Paris.

C'est en 1752, que Barthélemi Faribault passa dans la Nouvelle-France en qualité de secrétaire de l'armée commandée par le marquis de Duquesne.

Après la chute de Québec, Faribault se décida à rester au Canada. En 1763, il se fit donner une commission de notaire et s'établit à Berthier-en-haut.

Le 1er août 1780, Barthélemi Faribault adressait au gouverneur Haldimand la requête suivante pour se plaindre des exactions du capitaine Olivier dans le logement des soldats dont il était légalement exempt.

“A son Excellence Frederick Haldimand, gouverneur et capitaine-général de la province de Québec en Amérique, vice-amiral d'icelle et commandant en chef des troupes de Sa Majesté dans la dite province et territoires en dépendans.

“Barthélemy Faribault, notaire à Berthier, ose prendre la liberté de représenter très respectueusement à Votre Excellence que le capitaine Olivier ne cessant de le molester pour les logements, il aurait obtenu l'ordre ci-joint dont il se serait moqué puisque dans le même moment il aurait fait mettre 13 hommes chez le suppliant, en lui faisant dire de retourner à Montréal se plaindre.

“A la vérité, depuis le dernier règlement fait par Votre Excellence en date du 9 janvier 1779, en conformité du règlement susdaté, le suppliant a joui de son privilège jusqu'au mois de mai dernier que le capitaine lui envoya un billet de logement pour 18 hommes. Alors ayant été lui faire connaître son exemption, comme il soutenait au suppliant qu'il n'était pas exempt de loger les passants, il lui aurait répliqué que suivant la lettre circulaire expédiée par ordre de Vo-

tre Excellence le 22 février 1779 en conformité du règlement susdaté, il n'y a que les maîtres de poste, qui fourniront des logements dans des cas extraordinaires, sur quoi il retira cette troupe ; mais à sa sollicitation quelques heures après, M. le brigadier des Allemands lui en fit mettre 18. De là, ayant rassemblé sa troupe le suppliant qui s'est vu contraint de se retrancher avec sa famille dans un petit cabinet aurait été trouver derechef le capitaine Olivier et lui aurait dit en présence du quartier-maître des Allemands que suivant l'ordonnance des exemptions il ne devait aucun service qu'à la réquisition du gouverneur, lieutenant-gouverneur ou commandant en chef de la province. En même temps le capitaine Olivier lui aurait répondu avec arrogance que c'était lui qui était le commandant et qu'il prit garde qu'il ne vint à écrire à Votre Excellence pour le faire déchoir entièrement de son privilège. Le suppliant a pris patience avec bien de la gêne, vu qu'il était chargé des ordres pour Son Excellence, il se serait contenté d'en porter ses plaintes devant M. le commissaire de Sa Majesté.

“Dorénavant le suppliant peut bien s'attendre qu'il ne passera le moindre détachement que le capitaine continuera de le charger prétextant qu'il est en droit de lui faire loger les passants, ce qui lui serait bien onéreux s'il avait cette liberté car il lui en fait loger 2 ou 3 fois la semaine plus de 60 en 13 jours.

“Le suppliant pleinement convaincu de l'équité et de l'intégrité de Votre Excellence ose donc le supplier instamment de vouloir bien enjoindre au capitaine Olivier de le faire jouir du privilège de l'ordre, avec défense de le troubler, molester ou inquiéter en façon quelconque, ce faisant il ne cessera de redoubler ses

œux pour la santé et prospérité de Votre Excellence.

Berthier, 1er août 1780.

Faribault' (1)

M. Barthélemi Faribault décéda à Berthier-en-haut le 20 juin 1801, à l'âge de 78 ans.

Il avait épousé à Saint-François-du-Lac, le 3 septembre 1761, Catherine-Amable Véronneau, fille de Louis Véronneau et de Madeleine Pinard-Lauzier.

Madame Faribault décéda à Berthier-en-haut le 30 juin 1801.

De leur mariage étaient nés dix enfants : I Barthélemy ; II Marie-Catherine ; III Marie-Josephte ; IV Jean-Marie ; V Louis ; VI Joseph-Edouard ; VII Jean-Baptiste ; VIII Marguerite ; IX Jacques ; X Julie.

I

Barthélemi Faribault

Né à Saint-François-du-Lac le 3 août 1762.

L'auteur de la branche de Québec.

II

Marie-Catherine Faribault

Née à Berthier-en-haut le 9 août 1764.

Mariée, à Berthier-en-haut, le 28 mai 1785, à Antoine Joliette, notaire public.

1 J.-Edmond ROY, HISTOIRE DU NOTARIAT AU CANADA, deuxième, volume, p.191.

M. Joliette décéda à St-Thomas de Montmagny, en 1789.

Madame Joliette se remaria à François Pétrimoulx.

Elle décéda à Joliette le 27 janvier 1854.

De son mariage avec M. Antoine Joliette, elle eut:

Barthélémi Joliette

Né à St-Thomas de Montmagny le 9 septembre 1789.

M. Joliette fut notaire, député de Leinster, membre du Conseil législatif, puis du Conseil Spécial.

L'honorable M. Joliette décéda à Joliette le 21 juin 1850, chargé d'années et de mérites.⁽¹⁾

III

Marie-Josephite Faribault

Née à Berthier-en-haut le 20 avril 1766.

Décédé à L'Assomption le 23 avril 1792.

IV

Jean-Marie Faribault

Né à Berthier-en-haut le 23 mars 1768.

Notaire le 25 mai 1804.

Il pratiqua à Saint-Roch de l'Achigan puis à Montréal.

Décédé à Saint-Roch de l'Achigan le 11 décembre 1815.

¹ Sur M. Barthélémi Joliette on peut consulter sa biographie publiée en 1874 par M. l'abbé Jos. Bonin.

Louis Faribault

Né à Berthier-en-haut le 17 mai 1770.
Décédé à Berthier-en-haut le 19 juillet 1772.

Joseph-Edouard Faribault

Né à Berthier-en-haut le 3 mai 1773.
L'auteur de la branche de Montréal ou de l'Assomption.

Jean-Baptiste Faribault

Né à Berthier-en-haut le 29 octobre 1775.
L'auteur de la branche américaine.

Marguerite Faribault

Née à Berthier-en-haut le 25 décembre 1777.
Décédée à L'Assomption, chez son frère Joseph-Edouard, le 3 novembre 1860, à l'âge de 83 ans.

BRANCHE DE QUÉBEC

BARTHELEMI FARIBAULT

Né à Saint-François du Lac le 3 août 1762.

Il fut d'abord marchand à Québec.

Admis au notariat le 12 mai 1796, il pratiqua d'abord sa profession à Québec, de 1796 à 1824, puis à Marieville, de 1724 à 1826.

M. Barthélemi Faribault décéda à Montréal le 18 juillet 1829, à l'âge de 67 ans. ⁽¹⁾

Il avait épousé, à Québec, le 5 août 1788, Marie-Reine Anderson, fille de feu Francis Anderson et de feu Marie Armury. M. Anderson était venu au Canada dans le régiment des Fraser's Higlander's, lors de la conquête.

Madame Faribault décéda à Québec, le 20 mai 1797, à l'âge de 28 ans. Elle fut inhumée dans le cimetière des Picotés. De leur mariage étaient nés : I George-Barthélemi ; II Jean-Etienne ; III Marie-Reine ; IV Narcisse-Olivier ; V Louis-Olivier ; VI Catherine-Louise ; VII Joseph-Edouard.

I

Georges-Barthélemi Faribault

“Né à Québec le 3 décembre 1789.

“Comme la plupart des jeunes gens de son temps M. Faribault ne fit pas de cours d'études régulier. Il fréquenta, pendant quelques années, l'école d'un pro-

1 Renseignement fourni par M. Philéas Gagnon.

fesseur écossais de Québec, M. John Fraser, ancien vétéran de l'armée du général Wolfe.

“Après avoir suivi les leçons du vieux professeur, M. Faribault compléta ses études par lui-même, à force d'énergie et de persévérance.

“Il se livra ensuite à l'étude du droit chez l'honorable J.-A. Panet, et fut admis au barreau de Québec en 1811.

“Pendant la guerre de 1812, M. Faribault servit dans les rangs des milices canadiennes.

“Quoiqu'il se soit peu livré à la pratique de sa profession, néanmoins M. Faribault en avait acquis une connaissance approfondie, ainsi que l'attestent plusieurs causes difficiles qui lui furent soumises comme praticien, par les tribunaux, et qu'il sut démêler avec une rare habileté.

“Dès cette époque, il manifesta un goût prononcé pour les études archéologiques qui devaient remplir une si large part dans son existence.

“En 1822, il entra au service de la chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et passa successivement par les grades d'écrivain, de greffier de comté et de traducteur français. En 1832, il fut promu au poste d'assistant-greffier, en remplacement de M. Boutilier. A l'époque de l'union des deux Canadas, (1840) il devint assistant-greffier de l'Assemblée Législative, poste qu'il occupa jusqu'en 1855.

“A part les devoirs de sa charge, il consacra, durant cette longue période, une partie considérable de son temps à la formation d'une collection d'ouvrages et de documents importants relatifs à l'histoire du Canada. Cette collection s'élevait à plus de 1600 volu

mes, lorsqu'il eut la douleur de la voir complètement détruite par l'incendie des édifices du Parlement à Montréal, en 1849. Sans perdre courage, l'infatigable archéologue se remit de nouveau à l'œuvre, et recommença une seconde collection. Ce fut pour compléter ce long travail, que la Chambre d'Assemblée le députa en Europe en 1851.

“Il partit de Québec le 3 octobre, accompagné de Mme Faribault et de sa fille. Après un court séjour à New-York, il s'embarqua pour Londres où il séjourna peu de jours et arriva à Paris le 10 novembre. Il y trouva un ami dévoué des Canadiens dans la personne de M. de Puibusque qui lui fut d'un secours immense pour ses recherches. Il l'aïda de ses conseils et l'introduisit lui-même auprès des différents ministères.

“Tout semblait présager les plus heureux succès, lorsque les évènements du 2 décembre vinrent entraver toutes ses démarches. Les réponses aux demandes qu'il avait faites aux différents ministres furent retardées pendant un temps considérable. Mais d'autres circonstances bien autrement douloureuses interrompirent soudainement sa mission en le plongeant dans la plus profonde affliction. Madame Faribault, dont la santé avait été ébranlée par la frayeur que lui avaient causée les graves incidents du Coup d'État, tomba dangereusement malade, et fut enlevée à la tendresse de son époux le 18 mars 1852. Anéanti par ce choc funeste, et malade lui-même depuis plusieurs semaines, il fut longtemps incapable de reprendre ses occupations.

“Instruit de son malheur et de la situation précaire de sa santé, le gouvernement canadien envoya de

Londres son agent, M. Wicksteed, pour lui prêter assistance.

Dès que sa santé lui permit de travailler, il s'empressa de compléter sa collection d'ouvrages, dont une grande partie était déjà commandée. Partout dans les différents ministères, et auprès des secrétaires des diverses académies, il reçut le plus bienveillant accueil.

“De généreuses et magnifiques donations, dignes de la France, dit-il dans son rapport, me furent faites pour la bibliothèque, quoique plusieurs de ces ouvrages lui avaient été présentés en 1849. Il m'est impossible en ce moment d'en développer toutes les richesses et leur importance, mais la valeur en peut être estimée à plus de quatre cents louis sterling.

“Dès que sa mission fut terminée, M. Faribault se hâta de prendre la route du Canada. “Mais hélas ! s'écriait-il en partant, la joie de revoir mon pays ne pouvait adoucir l'amertume de ma douleur. Mon existence était brisée, mon âme déchirée ; j'avais perdu la meilleure part de moi-même ; ma pensée ne vivait plus qu'au delà du tombeau. J'étais inconsolable en songeant qu'il me fallait laisser, loin de ma patrie, la dépouille chérie de celle qui, pendant tant d'années, avait partagé avec moi le fardeau de la vie. Sur cette tombe solitaire et inconnue qui s'élevait sous les ombrages du cimetière Montmartre :

Nul ne viendrait verser des pleurs.....

“Madame Faribault devait y dormir quatre ans avant que sa famille pût faire transporter ses cendres, et les déposer, parmi les siens, sur le sol natal.

“A son retour en Canada, l'Assemblée Législative vota à M. Faribault une gratification de 250 louis, en

reconnaissance de l'habileté et de l'intelligence qu'il avait déployées dans l'accomplissement de sa mission.

“Grâce à ses soins continuels, la nouvelle bibliothèque avait atteint le chiffre de 2000 volumes, lorsque dans la nuit fatale du 1er février 1854, l'incendie du magnifique palais du gouvernement à Québec, en réduisit encore une partie en cendres. Près de 700 volumes périrent dans les flammes, parmi lesquels se trouvait un nombre considérable de publications du seizième et du dix-septième siècles dont plusieurs ne pourraient peut-être plus jamais être remplacées.

“La douleur que M. Faribault en ressentit affecta sensiblement sa santé, toujours chancelante depuis la perte cruelle qui avait jeté un voile de tristesse sur son voyage en Europe.

“L'année suivante, il offrit sa démission à la Chambre d'Assemblée qui lui vota, en témoignage des services éminents qu'il avait rendus au pays, une pension de retraite de quatre cents louis.

“Malgré ses infirmités, il continua toujours à s'occuper des antiquités canadiennes, à rechercher et à mettre en lumière tout ce qui pouvait se rattacher à nos gloires nationales, auxquelles il avait voué une sorte de culte. C'est à son initiative et à ses généreux sacrifices, aidés de quelques dons patriotiques, que nous devons le superbe monument élevé à Montcalm, dans l'église des Ursulines, et qui fut solennellement inauguré le 13 septembre 1850, anniversaire de la bataille d'Abraham.

“A cette occasion, le dernier descendant de l'immortel guerrier, le comte Victor de Montcalm écrivait

à M. Faribault, en lui exprimant toute sa reconnaissance ces nobles paroles où respire la grande âme du héros :

“ . . . Arrière petit fils et dernier rejeton de la famille du marquis de Montcalm, je ne saurais assez vous exprimer ma profonde émotion en lisant les généreuses intentions des habitants de Québec. Retrouver si vivante et si chère, après un siècle entier, la mémoire de mon aïeul est chose bien douce à mon cœur. Mon bonheur serait complet, si je pouvais me trouver au milieu de vous, le 13 septembre, et exprimer toute ma reconnaissance à mes compatriotes. Mais si, hélas ! une faible santé me retient fixé sur le sol de notre vieille France, croyez, monsieur, et soyez assez bon pour le redire à tous, que le cœur canadien de mon grand-père battra dans ma poitrine, le jour de ce glorieux anniversaire avec autant de force que jadis le sien en défendant Québec.”

“ M. Faribault était un des fondateurs de la Société Littéraire et Historique de Québec, et l'un de ses premiers bienfaiteurs. La Société a voulu en perpétuer le souvenir en faisant suspendre, dans la salle de ses séances, son portrait qui est une des meilleures peintures du genre de M. Faribault, l'excellent artiste Théophile Hamel.

“ Dans la vie privée, M. Faribault était le modèle du gentilhomme accompli. Au milieu de notre siècle démocratique, où l'on aspire plus qu'à effacer toute distinction dans la société il est une aristocratie que l'on parviendra jamais à détruire : c'est celle de l'urbanité, de la politesse des manières, de la dignité et de la noblesse des sentiments. M. Faribault appartenait à cette aristocratie qui ne passera pas. Humble et

modeste comme le vrai mérite, sa parfaite éducation. l'exquise délicatesse de ses procédés, le rayon de gaieté douce qui reluisait sur sa physionomie, l'attrait d'une érudition qui n'avait rien que d'agréable, donnait à sa conversation un charme et une grâce intarrissables.

“Mais, c'est surtout lorsqu'on lui apprenait quelque heureuse découverte de manuscrits ou d'antiquités canadiennes, qu'il faisait bon de voir jouir et ressusciter ses vieilles connaissances. Sa figure s'épanouissait alors comme celle d'un enfant qui ouvre ses mains réjouies devant une belle flamme.

“Sa maison était le rendez-vous de toutes les illustrations étrangères qui venaient visiter notre ville ; il eut été difficile de trouver, pour nous représenter, un type plus parfait et un meilleur interprète de nos héroïques annales.

“Ses vertus chrétiennes égalaient ses qualités sociales : il était d'une charité inépuisable. Pour ce cœur sensible et tendre, c'était un bonheur et un besoin de répandre des bienfaits. Il n'avait, il ne pouvait avoir que des amis ; au fond de cette belle âme, comme au calice des fleurs, il n'y avait que des parfums. Après une vie sans tache, consacrée par l'honneur, voué au service de Dieu et de la patrie, son adieu à la vie n'a pu être que le sourire vers l'heureuse immortalité.”⁽¹⁾

M. Faribault décéda à Québec le 21 décembre 1866.

Il avait épousé, à Québec, le 10 juin 1821, Marie-Julie Planté, fille de Joseph-Bernard Planté, notaire, et de Louise Berthelot.

1 Le JOURNAL DE QUÉBEC, décembre. 1866

Enfants :

Georges-Adolphe Faribault

Né à Québec le 6 décembre 1822.

Décédé au même endroit le 1er avril 1824, et inhumé au cimetière Sainte-Anne.

II. Julie-Louise-Antoinette Faribault

Née à Québec le 18 avril 1826.

Décédée au même endroit le 15 mars 1830, et inhumée au cimetière Sainte-Anne.

III. Mathilde-Georgiana Faribault

Née à Québec le 25 septembre 1831.

Mariée, à Québec, le 9 septembre 1857, à Théophile Hamel, peintre bien connu.

M. Hamel décéda à Québec le 24 décembre 1870.

“Il était le type du chrétien sans peur et sans reproche et du gentilhomme. Il mourut comme il avait vécu ; en paix avec sa conscience, en paix avec Dieu.”

Madame Hamel est décédée à Québec le 16 mai 1906. Elle laissait un fils, M. Gustave Hamel, avocat, de Saint-Joseph de la Beauce, et une fille, Mme Albert Lemay (décédée le 20 mars 1911).

II

Jean (Johnny)-Etienne Faribault

Né à Québec le 3 août 1791.

Décédé le 4 février 1827.

Célibataire.

III

Marie-Reine Faribault

Née à Québec le 9 septembre 1792.

Décédée au même endroit le 27 mai 1793, et inhumée au cimetière Sainte-Anne.

IV

Narcisse-Olivier⁽¹⁾ Faribault

Né à Québec le 7 octobre 1793.

Notaire.

Il s'établit à Berthier-en-bas où il pratiqua jusqu'à sa mort.

Il avait épousé Mme veuve Josephte Magnan.

V

Louis-Olivier Faribault

Né à Québec le 30 janvier 1795.

Il alla s'établir à la Nouvelle-Orléans.

En novembre 1820, il fut poignardé, par erreur, à la sortie d'un théâtre par un rival jaloux.

1 Baptisé sous le prénom de Narcisse seulement.

VI

Catherine-Louise Faribault

Née à Québec le 19 mars 1796.

Mariée, à Québec, le 3 octobre 1814, à Léon-Bernard Leprohon, capitaine au premier bataillon de milice d'élite et incorporée, en garnison à Québec, fils de Jean-Philippe Leprohon et de défunte dame Marie-Marguerite Parent.

Elle décéda le 28 janvier 1857.

Elle eut plusieurs enfants dont l'une, Caroline, épousa Charles-Tancrède Faribault, médecin, de l'Assomption, fils de Jacques-Eugène Faribault, et petit-fils de l'honorable J.-E. Faribault.

VII

Joseph-Edouard Faribault

Né à Québec le 4 mai 1797.

Reçu notaire le 9 mai 1826.

Il pratiqua sa profession à Trois-Rivières et à Saint-Athanase, comté d'Iberville.

M. Faribault décéda à Saint-Athanase le 2 mars 1832.

— : 000 : —

Branche de Montréal ou de L'Assomption

L'honorable Joseph-Edouard Faribault

Né à Berthier-en-haut le 4 mai 1773.

Il fut admis à la pratique du notariat le 19 février 1791.

M. Faribault s'établit presque aussitôt à l'Assomption. Il ne tarda pas à se faire la plus belle clientèle de toute la région.

En 1808, M. Faribault fut élu député de Leinster.

En 1838, M. Faribault fut un des membres du Conseil spécial formé pendant la suspension de la Constitution.

L'honorable M. Faribault décéda à l'Assomption le 3 août 1859, à l'âge de 86 ans.

Nous trouvons dans un journal du temps la nécrologie suivante qui rend justice aux belles qualités de M. Faribault :

“ Le 3 août courant, le village de L'Assomption eut à déplorer la perte d'un de ses plus anciens et respectables citoyens, l'honorable Joseph-Édouard Faribault, notaire, qui est mort en fervent catholique, après avoir enduré avec résignation à la volonté de Dieu les douleurs d'une maladie qui le tenait arrêté depuis quatre ans et deux mois.

“ Accablé sous le poids des années et des douleurs, il est allé recevoir la récompense de ses bonnes œuvres et des services sans nombre qu'il a rendus à ses concitoyens et au pays entier, de la main du Tout-Puissant, le seul qui put le récompenser suivant son mérite.

“ Né à Berthier en 1773, M. Faribault vint s'établir au village de L'Assomption peu de temps après son admission au notariat. Il passa là tous les jours de sa longue carrière, un citoyen paisible, intègre, méritant toujours de plus en plus le respect et la vénération des habitants de ce village et de tous ceux qui le connurent. Doué d'une raison forte, d'une

sagacité peu commune, d'un jugement solide, il fut si bon jurisconsulte qu'il s'acquit le nom d'homme de bons conseils, nom qu'il a su mériter toujours davantage et conserver jusqu'à ses derniers jours.

“ Il s'acquit en peu de temps une pratique très nombreuse et il procéda toujours avec tant de justice et de loyauté que ses actes et ses conseils furent toujours de nature à satisfaire ses clients et à augmenter la confiance qu'ils avaient en lui. Prévenir et régler les plus grandes difficultés, éviter et arrêter les procès tout en rendant justice aux parties, tel était le propre d'un citoyen aussi calme et aussi paisible que l'honorable M. Faribault, aussi combien de familles ne lui doivent-elles pas la conservation de leurs fortunes et surtout cette bonne intelligence qui règne au milieu d'elles et qui forme une si grande partie de leur bonheur.

“ Le nom d'un homme d'un si grand mérite ne pouvait pas être inconnu, aussi s'étend-il par tout le pays. Il retentit jusque dans l'enceinte parlementaire, si bien que Son Excellence sir John Colborne, alors gouverneur de cette province, voyant les services signalés qu'il pouvait rendre au pays, le nomma, le 2 avril 1838, membre du Conseil Spécial de cette province.

“ Il fut nommé, le 30 août 1826, commissaire pour la décision sommaire des petites causes, et, le 12 juin 1841, maire du district municipal de Leinster, charge qu'il remplit de même que celle de juge de paix et de lieutenant-colonel de la milice à la satisfaction de tous.

“ Enfin toute sa vie fut une suite de travaux incessants et de dévouement pour le bien du pays, pour

le bonheur de ses concitoyens et pour l'honneur du nom canadien. Bon époux, bon père, plein de charité pour les pauvres, sa vie privée fut digne d'éloges comme sa vie publique. ”

L'honorable M. Faribault avait épousé le 21 novembre 1794, Marie-Elizabeth Poudrette.

Elle décéda en 1841.

M. Faribault épousa en secondes noces en 1846, Geneviève Fauteux, veuve N. Hainault.

De son premier mariage il eut treize enfants : I Barthélemy-Joseph ; II François-Narcisse ; III Marie-Aurélie ; IV Eléonore ; V Joseph-Norbert ; VI Marguerite-Elise ; VII Jean-Ovide ; VIII Adéline ; IX Louis-Joseph-Edouard-Adolphe ; X Jacques-Eugène ; XI Esther-Caroline ; XII Jacques-Edouard ; XIII Léon-Georges.

I

Barthélemy-Joseph Faribault

Né à L'Assomption le 17 septembre 1795.

Décédé à L'Assomption le 24 août 1798.

II

François-Narcisse Faribault

Né à L'Assomption le 7 janvier 1797.

Décédé à L'Assomption le 29 septembre 1830.

Il était clerc-notaire.

III

Marie-Aurélie Faribault

Née à L'Assomption le 2 juin 1798.

Mariée, à L'Assomption, le 20 février 1820, à

Charles-Auguste d'Eschaillon, sieur de Saint-Ours, seigneur de L'Assomption et de plusieurs autres lieux

M. de Saint-Ours décéda à L'Assomption le 20 septembre 1837, lui léguant la seigneurie de L'Assomption.

Madame de Saint-Ours devint, le 19 septembre 1843, l'épouse de l'honorable Louis-Michel Viger. Celui-ci décéda en 1855., laissant à sa veuve le seigneurie de Repentigny.

Madame Viger est décédée le 11 février 1880, à l'âge de 82 ans.

IV

Eléonore Faribault

Née à L'Assomption le 6 septembre 1799.

Mariée, le 18 octobre 1824 à Thimothé Franchère.

Madame Franchère décéda le 3 janvier 1889.

Elle avait eu : Virginie, Cordélie, Edmond, Gustave, Albina, Georgina, Alphonsine et Laura. (1)

V

Joseph-Norbert Faribault

Né à L'Assomption le 15 mars 1801.

Reçu avocat, il alla s'établir à Genève, aux Etats-Unis. Il décéda subitement à Plattsburg, le 17 août 1827, à l'âge de 26 ans.

Il avait épousé, à New-York, le 15 mai 1826, Caroline Gauffreau. (2)

(1) Cette dernière mariée à M. le docteur Cléophas Perrault., de Beloeil, est décédée le 31 août 1912. Son mari était décédé le 20 juin de la même année.

(2) Elle devint la femme de M. Amable Jetté, marchand, de L'Assomption, et fut la mère de sir Louis-Amable Jetté,

De ce mariage naquit :

Joseph-Edouard-Norbert Faribault

Né à Genève, Etats-Unis le 16 mars 1827.

Il se fit recevoir notaire le 12 mai 1848 et pratiqua à L'Assomption.

Il fut pendant plusieurs années maire de L'Assomption.

M. Faribault décéda à L'Assomption le 13 septembre 1883.

Il avait épousé, à L'Assomption, le 9 avril 1849, Odile Dorval, fille de Thimothé Dorval.

De ce mariage naquirent :

1. Joseph-Norbert-Adolphe Faribault né à L'Assomption le 14 décembre 1851. Décédé à L'Assomption le 23 mai 1856.

2. Joseph-Edouard Faribault né à L'Assomption le 28 octobre 1855. Admis au barreau le 11 juillet 1878. Il pratiqua à L'Assomption. Il a épousé, à L'Assomption, le 3 septembre 1878, Melle Letitia Levesque, fille de Pierre-Thomas Levesque et de Evelina Beaupré, qui lui a donnée : A Léon Pierre-Edouard Faribault né à L'Assomption le 5 septembre 1879. Avocat depuis le 17 janvier 1902. Il pratique à Saint-Joseph de la Beauce. Il a épousé, à Québec, le 11 mai 1908, Corinne-Eliza Juchereau Duchesnay, fille de feu Edouard-Jules Juchereau Duchesnay, député de Dorchester. Enfants : A. Jacques Faribault né à Montréal le 30 septembre 1909. Décédé au même endroit le 2 septembre 1910. B. Gabrielle Faribault née à Montréal le 13 août 1910. C. Marie-Madeleine-

Annette Faribault née à Montréal le 22 août 1912. **B** Joseph-Norbert-René Faribault né à L'Assomption le 6 février 1881. Notaire à Montréal. Il a épousé à Montréal, le 30 avril 1906, Annette Pauzé, fille de Urge! Pauzé, entrepreneur. Enfants : A. Bernard-Faribault né à Montréal le 12 octobre 1907. B. Marcel Faribault né à Montréal le 8 octobre 1908. C. François-Faribault né à Montréal le 14 mars 1910. **C** Jules-Norbert Ernest Faribault né à L'Assomption le 24 septembre 1882. Propriétaire de la librairie Saint-Louis à Montréal. Célibataire. **D**. Marie-Laetitia Faribault née à L'Assomption le 22 janvier 1884. Mariée à L'Assomption, le 10 octobre 1911, à Paul Massue, industriel de Rawdon, fils de Louis Massue, de Varennes. **E**. Marie-Louise-Odile Faribault, née à l'Assomption le 15 avril, 1886. **F**: Marie Berthe Eveline Faribault, née à l'Assomption le 15 avril 1886. **G**. Joseph-Auguste-Adolphe Faribault né à L'Assomption le 29 août 1887. Décédé au même endroit le 1er août 1889. **H**. Thérèse-Aimée Faribault née à L'Assomption le 1er octobre 1889. **J**. Cécile-Gabrielle Faribault née à L'Assomption le 9 septembre 1890. Décédée au même endroit le 12 mai 1903.

3. Marie-Léon-Norbert Faribault né à L'Assomption le 9 octobre 1859. Décédé au même endroit le 15 mai 1863.

VI

Marguerite-Elise Faribault

Née à L'Assomption le 6 décembre 1802.

Décédée à L'Assomption le 2 décembre 1814.

VII

Jean-Ovide Faribault

Né à L'Assomption le 24 novembre 1804.

Décédé à L'Assomption le 19 octobre 1806.

VIII

Adeline Faribault

Née à L'Assomption le 28 juin 1806.

Décédée à L'Assomption le 24 octobre 1806.

IX

Louis-Joseph-Edouard-Adolphe Faribault

Né à L'Assomption le 30 septembre 1807.

Décédé à Paris en 1855.

Il s'était rendu à Paris pour perfectionner ses études médicales.

X

Jacques-Eugène Faribault

Né à L'Assomption le 31 décembre 1808.

Notaire le 28 septembre 1831.

Il pratiqua à L'Assomption.

M. Faribault décéda à L'Assomption le 1er décembre 1841.

Il avait épousé, à L'Assomption, le 20 février 1832, Priscille Archambault, fille de Amable Archambault, marchand.

Madame Faribault décéda à L'Assomption le 26 novembre 1886, à l'âge de 73 ans.

Enfants :

I. C. Joseph Faribault

Né à L'Assomption le 10 octobre 1833.

Décédé à L'Assomption le 13 février 1838.

II Charles-Tancrede Faribault

Né à L'Assomption le 8 mai 1836.

Médecin.

Décédé à L'Assomption le 18 février 1892.

Il avait épousé, à Montréal, le 4 octobre 1859, Caroline de Beaufort dit Leprohon, fille de Léon-Bernard Leprohon, qui lui donna treize enfants :

I. Léon-Eugène-Rodolphe Faribault né à L'Assomption le 4 novembre 1860. Ingénieur civil et géologue. Employé à la commission géologique à Ottawa depuis 1891. Marié à Ottawa le 26 octobre 1892, à Eva Montpetit, fille de M. Napoléon Montpetit. Enfants : A. Jeanne Faribault née à L'Assomption le 8 novembre 1893. B. Berthe Faribault née à Ottawa le 26 août 1895. Décédée à L'Assomption le 26 juin 1896. C. Gabrielle Faribault née à Ottawa le 17 avril 1897. D. Aline Faribault née à Ottawa le 27 septembre 1899. E. André Faribault né à Ottawa le 15 juillet 1903. Décédé au même endroit le 17 février 1907. F. Pauline Faribault née à Ottawa le 21 janvier 1907. G. Marie-Louise-Simone Faribault née à Ottawa le 6 avril 1912.

2. Marie-Louise Faribault née à L'Assomption le 5 janvier 1862. Décédée à L'Assomption le 17 mai 1865.

3. A. Arthur Faribault né à L'Assomption le 29 juillet 1863. Décédé à l'Assomption le 13 novembre 1865.

4. Charles-Robert Faribault né à L'Assomption le 4 juin 1865. Décédé à L'Assomption le 12 juin 1866.

5. Georges-Bernard Faribault né à L'Assomption le 26 octobre 1866. Médecin. Il décéda à Fullerton Inlet, baie d'Hudson, le 27 avril 1904. Il accompagnait là-bas une expédition envoyée par le gouvernement. Il avait épousé, à Joliette, le 30 mai 1892, Mlle Marie-Eulalie-Alice Beaupré, qui lui donna un fils : Jules Hector-Raoul de Beaufort Faribault né à Chippiana Falls, Wisconsin, le 20 juillet 1896.

6. Philippe-Arthur Faribault né à L'Assomption le 27 septembre 1868. Ingénieur civil. Il est assistant-ingénieur et assistant inspecteur des bâtisses de la ville de Brooklyn, aux Etats-Unis. Il a épousé à Brooklyn, le 10 octobre 1899, Melle Aline-Marie Biggs, qui lui a donné deux enfants : A. Marie-Caroline Elodie Faribault née le 9 juillet 1910. B. Philippe-Henry Faribault né le 1er août 1901.

7. Caroline-Rachel Faribault née à l'Assomption le 6 septembre 1870. Mariée, à l'Assomption, le 5 juin 1894, à René d'Irumberry de Salaberry, avocat, petit-fils du héros de Châteauguay. Il est avocat à Ottawa.

8. Marie-Caroline-Elodie Faribault née à L'Assomption le 16 juin 1872. Décédée à L'Assomption le 15 juillet 1878.

9. Anna-Marie de Lourdes Faribault née à L'Assomption le 8 janvier 1875.

10 Joseph-Damase-Emile Faribault né à L'Assomption le 27 octobre 1876. Décédé à L'Assomption le 14 octobre 1877.

11 Joseph-Edouard Faribault né à L'Assomption le 27 octobre 1876. Décédé à L'Assomption le 9 décembre 1876.

12. Charles-Joseph-Eugène Faribault né à L'As-

somption le 30 avril 1878. Il a servi trois années dans l'armée française en Algérie et au Tonkin. Il a épousé, le 10 décembre 1902, Melle Blanche Desautniers, qui lui a donné : A. : Charles-Arthur-Marcel Faribault né à Montréal le 21 septembre 1903. Décédée au même endroit le 3 octobre 1903. B. Marguerite Faribault née à Montréal le 16 décembre 1907.

13. Marie-Anne-Ernestine-Eva Faribault née à L'Assomption le 2 février 1880. Décédée à L'Assomption le 4 octobre 1885.

XI

Esther-Caroline Faribault

Née à L'Assomption le 25 janvier 1810.
Décédée au même endroit le 10 octobre 1810.

XII

Jacques-Édouard Faribault

Né à L'Assomption le 27 mai 1813.
Décédé au même endroit le 28 octobre 1813.

XIII

Léon-Georges Faribault

Né à L'Assomption le 21 octobre 1815.
Décédé au même endroit le 13 décembre 1816.

Branche américaine

Jean-Baptiste Faribault

“Né à Berthier-en-haut le 19 octobre 1775. ⁽¹⁾

“Il eut l'avantage de recevoir une assez bonne éducation, et il quitta l'école, à l'âge de seize ans, pour accepter une place de commis chez un marchand du nom de Thurseau, à Québec. Après deux ans de service, il fut employé par MM. Mc Niders et Cie, importateurs.

“Quoique traité avec beaucoup d'égards par ses patrons, le jeune Faribault n'envisageait pas sans effroi la perspective de passer la meilleure partie de sa vie derrière un comptoir. A cet esprit ardent il fallait un horizon moins uniforme, un théâtre plus vaste, plus fécond en émotions. La vie de marins avec tous ses dangers s'offrit à lui pendant quelque temps avec un irrésistible attrait, et, sans la résistance de ses parents, il serait allé braver les fureurs de l'Océan.

“Indécis plus que jamais sur le parti à prendre, un incident eut décidé Faribault à embrasser la carrière des armes, s'il eut pu vaincre l'opposition de sa famille. Le duc de Kent, père de la reine Victoria, était alors au Canada avec le régiment des Fusiliers Ro-

¹ Baptisé à l'île Dupas dix jours plus tard comme il appert par l'acte de baptême suivant :

“Le vingt-neuf octobre, mil sept cent soixante-quinze, par nous susdigné curé a été baptisé Jean Baptiste de Berthier né le dix-neuf au soir du légitime mariage de Barthélemy Faribault et de Catherine Amable Véronneau son épouse. Le parrain a été Halber Farly et la marraine Ursule Jutra qui ont signé avec nous. Faribault P. Martel Ptre.”

yaux qu'il commandait. Son régiment séjournait à Québec, et les jours de parade étaient autant de spectacles vivement recherchés par la population. La tenue imposante du prince, les brillants uniformes de son état-major, la précision des mouvements des soldats, émerveillèrent Faribault, au point qu'il en fit une représentation en papier découpé, qui fut fort admirée. Faribault n'avait jamais pris de leçons de dessin, mais les quelques croquis qu'il lui prenait parfois fantaisie de tracer révélèrent du talent et du goût. Les officiers du régiment ayant communiqué son esquisse au prince, celui-ci en fut tellement satisfait, qu'il fit mander le jeune artiste, auquel il offrit une commission d'officier dans son régiment.

“Faribault aurait accepté avec empressement l'offre inespérée d'entrer dans l'armée, sous de pareils auspices, mais sa famille s'opposa énergiquement à son départ. Ce n'est pas sans peine qu'il renonça à la brillante perspective que la proposition du prince lui faisait entrevoir. Aussi, lorsque dans sa vieillesse, il rappelait cet incident de ces jeunes années, il ne manquait jamais d'ajouter que le respect seul pour ses parents l'avait empêché d'embrasser l'état militaire.

“En 1796, la Compagnie du Nord-Ouest ayant annoncé qu'elle avait besoin de trois ou quatre jeunes gens actifs pour faire la traite avec les sauvages, Faribault s'empressa d'offrir ses services, qui furent acceptés. Ses parents le supplièrent vainement de ne pas quitter le toit paternel. Fasciné par la perspective des aventures que lui promettaient ses courses dans les bois, il resta cette fois insensible à leurs remontrances.

“Faribault quitta Montréal, au mois de juin 1796,

en compagnie de trois autres jeunes Canadiens, et de deux agents de la Compagnie du Nord-Ouest, pour se rendre à Michillimakinac, lieu de leur destination. Ce trajet dura 15 jours et ne se fit pas sans beaucoup de peines et de difficultés. Il fallait aux hardis voyageurs non seulement ramer presque tout le jour, mais faire encore plusieurs portages le long des nombreux rapides qu'accidente la route, c'est-à-dire transporter sur leurs épaules leur canot, leur bagage et leurs provisions.

“A son arrivée à Michillimakinac, Faribault fut chargé d'aller fonder un poste de traite à Kankaki, qui a vu naître depuis une jolie petite ville moitié française et moitié américaine. Ce poste étant situé sur le territoire des Etats-Unis, Faribault, accompagné d'un guide Potouatomi, dut se rendre à Port-Vincent, sur la rivière Ouabache où demeurait le surintendant des Sauvages, le gouverneur Harrison, pour obtenir un permis de traite. Pendant six jours il chevaucha à travers la prairie sans pouvoir échanger une seule parole avec son guide, dont le langage lui était absolument étranger.

“Le gouverneur Harrison le reçut avec tous les égards possibles, lui donna l'hospitalité pendant trois jours, et accueillit favorablement sa demande. Après avoir été comblé de politesses, Faribault prit congé de son hôte. Il comptait rencontrer, à l'embouchure de la rivière St-Joseph, quatre voyageurs canadiens, qui devaient passer l'hiver avec lui à Kankaki ; mais il n'en trouva que trois, l'autre ayant péri malheureusement dans le voyage.

“Après un examen attentif des lieux, Faribault

alla fixer son poste de traite à l'embouchure de la rivière Kankaki. Ses marchandises ne tardèrent pas à arriver, et pendant que ses compagnons travaillaient à la construction de leurs quartiers d'hiver, il commença à trafiquer d'une manière active avec les Potouatomis.

“Faribault fit un commerce lucratif avec ces Sauvages, et, le printemps suivant, il se rendit à Michilimakinac, pour remettre à l'agent de la Compagnie du Nord-Ouest, M. Gillespie, toutes les précieuses fourrures dont il avait fait l'acquisition. Ce dernier fut tellement satisfait de ses opérations qu'il lui confia un poste beaucoup plus important, celui du Bâton-Rouge, sur la rivière Des Moines, à deux cents milles environ de son embouchure. Les Sioux surtout fréquentaient ce poste, et comme Faribault ne comprenait pas leur dialecte, bien différent de celui des Potouatomis, qu'il avait appris l'hiver précédent, il se fit accompagner d'un nommé Debord, qui connaissait parfaitement leur langage et leurs mœurs.

Faribault resta quatre ans au même poste dans une solitude presque complète. Malgré l'attachement que lui témoignaient les Sauvages en général, il courut plus d'un danger dans cette région lointaine, et faillit même être assassiné par un Métis. Cette région abondait en castors, en loutres, en daims, en ours, et autres animaux sauvages, et était surtout habitée par les Sioux, les Sacs, les Renards, les Iowais et quelques autres tribus.

“A cette époque, le salaire d'un commis était de \$200 par an, celui d'un interprète de \$150, et les voyageurs touchaient \$100. La compagnie au service de

laquelle ils étaient employés se chargeait de leur subsistance, qui laissait souvent fort à désirer ; dans ce cas, l'abondance du gibier suppléait à l'absence des aliments ordinaires. Les articles de la traite se composaient de couvertures, de vêtements, de coton, de tabac, d'objets d'orfèvrerie à bon marché et de verroterie, qui remplaçait au besoin le numéraire pour l'échange.

“Son engagement terminé, Faribault se proposait de revenir au Canada, vers lequel son souvenir s'était reporté bien des fois, au milieu de ses courses solitaires, lorsqu'il eut le chagrin d'apprendre la mort soudaine de son père et de sa mère, survenue à quinze jours d'intervalle. Cette double et douloureuse perte brisant les liens qui le rattachaient le plus au pays natal, il se décida à continuer de servir dans la Compagnie du Nord Ouest. On lui confia le poste de traite des Petits-Rapides, sur les bords de la rivière Saint-Pierre, à quarante milles de son embouchure, et il fit un commerce très lucratif avec les Sioux du voisinage.

“En 1805, Faribault forma des relations très amicales avec le lieutenant Pike, chargé par les Etats-Unis de faire le choix de l'emplacement d'un fort, sur les bords de la rivière Saint-Pierre. Le lieutenant Pike explorait en même temps la partie supérieure du Mississipi, à la tête d'une petite bande de soldats, et il donna aux Sauvages de l'Ouest, par sa ferme attitude, une haute idée de la force des Etats-Unis. Il avait pour interprète un nommé Pierre Rousseau, qui lui rendit de grands services ; un autre de ses aides s'appelait Alexandre Roy.

“Des hostilités ayant éclaté, dans l'automne de 1808, entre les Sioux des Petits-Rapides et les Sauteux, Faribault crut devoir aller passer l'hiver suivant au milieu des Sioux-Yankton, qui habitaient les bords de la rivière Des Moines. Bien des dangers l'attendaient en se rendant à ce poste, car la tribu des Iouas l'arrêta au passage, dans le but de l'obliger à trafiquer au milieu d'elle. Faribault ne voulant pas se prêter à leur demande, les Iouas menacèrent de le tuer, de s'emparer de ses marchandises, et ils lui auraient certainement fait un mauvais parti, sans l'apparition d'une bande considérable de Sioux Yanktons, qui l'escortèrent jusqu'au poste de la Compagnie. Il fit des affaires très lucratives pendant l'hiver, et expédia le printemps suivant à Michillimakinac une quantité considérable de pelleteries.

“Après dix années de service dans la Compagnie du Nord-Ouest, Faribault crut devoir mettre à profit son expérience et son influence sur les Sauvages pour faire la traite à son propre compte. Il alla se fixer dans ce but à la Prairie-du-Chien, poste important, fréquenté principalement par les Ouinébagons, les Renards et les Sioux de la bande Ouakpa Kouta. Durant plusieurs années il y fit un commerce important qui lui donna des bénéfices considérables. Ce genre de vie offrait plus d'un danger, car Faribault fut sérieusement blessé un jour par un coup de couteau, que lui donna un Ouinébagon ivre, auquel il refusait de la boisson.

“Outre la traite, Faribault échangeait des marchandises contre du plomb provenant des mines qu'exploitait son ami et compatriote, Julien Dubuque, là

même où s'élève aujourd'hui la capitale de l'Iowa. Il faisait ensuite transporter ce minerai dans des barges à Saint-Louis, où il le vendait à gros profits. Le trajet de la Prairie-du-Chien à Saint-Louis prenait alors quinze jours, en moyenne.

“Lorsque la guerre de 1812 éclata, les autorités anglaises firent de grands efforts pour engager les Sauvages de l'Ouest à prendre les armes contre les Américains. Comme les traiteurs canadiens avaient une influence considérable sur ces tribus; on leur offrit des commissions d'officiers pour stimuler leur dévouement à la cause britannique, et tous les acceptèrent, à l'exception de Jean-Baptiste Faribault et de Louis Provençal, qui avouèrent hautement leurs sympathies pour les Etats-Unis.

“Le colonel Mc Call ayant été informé du refus de Faribault de servir sous le drapeau anglais, le fit arrêter et amener prisonnier à bord d'une canonnière, commandée par le capitaine Anderson, laquelle transportait à la Prairie-du-Chien un corps de troupes chargé d'en déloger la garnison américaine. On voulut forcer Faribault à prendre les rames à son tour, mais il répondit fermement qu'un gentilhomme comme lui ne devait pas condescendre à faire le service d'un simple matelot. Le capitaine Anderson ayant fait part au colonel McCall de cette fière réponse, ce dernier, au lieu de punir Faribault de son refus d'obéissance, admira son courage et sa fermeté, le reçut à bord de son propre bateau, et le traita avec tous les égards possibles.

“Les soldats anglais, joints aux Canadiens et aux Sauvages, se préparèrent, dès leur arrivée à la

Prairie-du-Chien, à attaquer la garnison américaine. A leur approche, les familles qui demeuraient en dehors du fort, abandonnèrent précipitamment leurs foyers, et la femme de Faribault, accompagnée de ses enfants, partit en canot avec plusieurs de ses amies pour aller se réfugier à Quinnona. Cette courageuse épouse ignorait que son mari fût entre les mains de l'ennemi, qui allait s'emparer de la Prairie-du-Chien.

"Le fort fut bombardé et se rendit après une résistance très énergique, qui dura trois jours. La garnison américaine fut faite prisonnière, et 200 soldats anglais la remplacèrent au fort. Après la capitulation, Faribault ayant été relâché sur parole, n'échappa aux mains de l'ennemi que pour mieux sentir combien son hostilité à la cause britannique devait lui être funeste.

"Durant le siège, les Quinébagons avaient détruit de fond en comble sa maison, enlevé ou tué ses bestiaux, et fait un pillage complet de ses marchandises, qui avaient une valeur de \$15,000. Pour comble de malheur, les Sauvages s'étaient aussi emparés de tout le minerai de plomb qu'il avait laissé à Dubuque.

"Quelques jours après ce funeste événement, il apprit que sa famille, dont le sort lui inspirait de sérieuses alarmes, s'était réfugiée à Quinnona.

"Cette perte ruinait Faribault. Elle lui enlevait en un jour le fruit de longues années d'un travail pénible. Toutefois, elle ne put abattre son indomptable courage, et il se remit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur pour réparer les brèches faites à sa fortune.

"Lorsque la paix fut signée entre l'Angleterre

et les Etats-Unis, le commandant de la garnison anglaise à la Prairie-du-Chien mit le feu aux bâtiments du fort et transféra ses quartiers à Michillimackinac. Mais le fort fut rebâti le printemps suivant par un détachement de carabiniers américains, commandé par le colonel Chambers, qui y tint garnison.

“Chaud admirateur des institutions américaines, Faribault se fit naturaliser citoyen des Etats-Unis, et prit une part très active, quelque temps après, à l’organisation d’une compagnie de milice, dont il devint premier lieutenant.

“La Compagnie du Nord-Ouest n’ayant pu, après la guerre, obtenir la permission de continuer ses opérations sur le territoire américain, vendit toute sa propriété à la Compagnie américaine de pelleteries. Joseph Rolette fut nommé l’agent de cette association, et Faribault fit des arrangements avec lui pour s’approvisionner de tous les objets nécessaires à la traite.

“Faribault continua son commerce avec succès durant trois autres années, à la Prairie-du-Chien, puis cédant aux vives instances du colonel Leavenworth, il alla se fixer dans l’île de Pike, près de l’endroit où on a érigé le fort Snelling.

“Faribault avait un goût prononcé pour la culture, et comme le sol de l’île de Pike était très fertile, il commença sans retard une exploitation agricole.

“Tout l’état du Minnesota n’était à cette époque qu’un vaste désert, où la civilisation n’avait pas encore pénétré ; aussi Faribault a le premier défriché le sol à l’ouest du Mississipi et au nord de la rivière Des Moines.

“En 1820, le colonel Leavenworth réunit les

chefs et les principaux membres de la tribu des Sioux, et obtint d'eux la cession d'une étendue de terrain de neuf milles carrés, au confluent du Mississipi et de la rivière Minnesota. De plus, les Sauvages consentirent, dans le traité qui fut conclu à cet effet, à abandonner leurs droits sur l'île de Pike en faveur de la femme de Faribault et de ses descendants.

Faribault fut bientôt victime de nouvelles épreuves. Au mois de juin 1822, le débordement du Mississipi fut tel, que le fleuve submergea l'île entière, dévastant et enlevant avec une force irrésistible tout ce qui s'opposait à sa marche envahissante.

«Nullement déconcerté par ce nouveau désastre, Faribault alla s'établir sur un plateau de la rive opposée, qu'il pensait inaccessible aux plus fortes crues de la "grande rivière." Cette fois encore le fleuve déjoua tous ses calculs. Quatre ans plus tard, la glace s'amassa tellement en amont du fort, que le Mississipi, contenu par cette digue formidable, s'éleva à une hauteur que, de mémoire d'homme, il n'a jamais atteint, emportant la maison de Faribault et ses dépendances, noyant ses bestiaux, et laissant partout des traces désastreuses de son passage.

«Peu de temps après, Faribault transporta ses pénates à Mendota, où sa famille séjourna plusieurs années. Il allait trafiquer chaque hiver à son ancien poste des Petits-Rapides.

«Les Sioux, avec lesquels il était surtout en contact, sont l'une des tribus les plus féroces de l'Ouest, et malgré leur amitié en général pour Faribault, il courut en plus d'une occasion les plus grands dangers au milieu d'eux.

“Faribault passa plus de quarante ans au milieu des déserts de l'Ouest sans recevoir de secours religieux. Ce fut là la plus grande privation du courageux pionnier, qui conserva toujours l'esprit de foi qu'il avait puisé au pays natal.

“Aussi serait-il difficile de peindre la joie qu'il ressentit lorsqu'en 1817, il rencontra par hasard un prêtre égaré dans ces solitudes, qui bénit son mariage et suppléa au baptême de ses enfants.

“Le premier missionnaire qu'il salua ensuite après de longues années, fut l'abbé Galtier, en 1840. Faribault trouva ce prêtre mourant au milieu des soldats du fort Swelling ; il l'amena à samaison, lui prodigua les soins les plus empressés, et lui donna pendant quatre ans la plus généreuse hospitalité. Bien plus, il fit construire à ses frais une petite chapelle pour les Canadiens et les Sauvages, la première où se soit fait entendre la prière catholique dans tout l'état du Minnesota.

“L'abbé Ravoux arriva de France en 1843 pour évangéliser les Sioux et remplacer l'abbé Galtier, qui alla raviver la foi des Canadiens établis à Saint-Paul. Il reçut également l'hospitalité chez Faribault, jusqu'à ce qu'il apprit le dialecte sioux. Faribault donna en un mot, en toutes occasions, des témoignages non équivoques de son attachement à la religion catholique et de son respect pour ses ministres.

“Faribault avait perdu sa femme en 1847, et la mort l'enleva à son tour à l'affection de sa famille et de ses concitoyens, le 20 août 1860, à l'âge de 87 ans. Depuis longtemps il se préparait à sa fin, et il quitta la vie sans regrets, plein de résignation, avec le calme

d'une âme anxieuse de participer aux jouissances éternelles. Il vécut assez longtemps pour voir se réaliser ses rêves les plus chers, et assister au merveilleux développement d'un pays qu'il avait trouvé à l'état vierge." ¹

De son mariage avec Pélagie Ainse, qui était la fille d'un surintendant des Sauvages, M. Jean-Baptiste Faribault avait eu huit enfants :

I

Alexandre Faribault

Né à la Prairie-du-Chien (Wisconsin) le 22 juin 1806.

Il avait hérité des qualités de son père. Pendant de longues années, il fit la traite avec les Sauvages, ce qui lui permit d'acquérir sur eux beaucoup d'influence.

Alexandre Faribault fut le fondateur de la ville de Faribault, dans le Minnesota.

Au mois d'avril 1850, le gouvernement des Etats-Unis le nomma l'un des commissaires chargés d'établir la paix entre les Sioux et les Sauteux.

En 1851, M. Faribault était élu député à la législature du Minnesota.

Comme son père, il fut toujours un catholique convaincu. Lorsque, en 1855, l'abbé George Keller entreprit de bâtir une église à Faribault, il donna seul la belle somme de \$3000.

M. Faribault décéda à Faribaultville le 4 décembre 1882.

¹ Joseph TASSÉ, LES CANADIENS DE L'OUEST, tome premier, p. 310 et seq.

Sa femme, Elizabeth Graham, qu'il avait épousée en 1825, et qui décéda le 28 novembre 1882, lui donna dix enfants :

I George-H. Faribault

Né le 20 septembre 1826.

Marié, le 30 octobre 1850, à Euphrosine Mattoine.

Enfant :

Isabelle Faribault née en 1857 et décédée en 1866.

II Agnes Faribault

Née le 9 mai 1829.

Mariée, le 10 février 1846, au major W. H. Farbes.

Décédée en 1852.

III Emily Faribault

Née le 17 décembre 1832.

IV Daniel Faribault

Né le 27 mars 1834.

Marié à Malvina Leclair.

Enfants :

1. Lucy-Virginia Faribault née le 6 décembre 1860.

2. Daniel-Franklyn Faribault né le 28 octobre 1862.

3. Charles-Oliver Faribault né le 17 mai 1865. Marié à Margaret Hascheid.

4. Edward-Bartholomew Faribault né le 30 septembre 1867.

5. Mary-Louise Faribault née le 4 mai 1870.
6. William-Urban Faribault né le 25 novembre 1872.
7. George-Henry Faribault né le 18 août 1875.
8. Peter-Frederick Faribault né le 5 novembre 1878.

V Catherinc Faribault

Née le 16 mars 1836.
Mariée à John Mc Lean

VI Philippe Faribault

Né le 15 mars 1839.
Décédé en décembre 1839.

VII Julia Faribault

Née le 10 juillet 1841.
Mariée à J. Fradette.

VIII Nathalie Faribault

Née le 29 décembre 1843.
Décédée en bas âge.

William-Richard Faribault

Né le 29 novembre 1846.
Notaire à Saint-Louis, Missouri.
Marié, le 31 août 1874, à Mary-Joséphine Tracy.

Enfants :

1. Zoé-Isabel Faribault née le 9 juillet 1875.
Mariée le 18 avril 1899 à Scott Battle.
2. William Faribault né le 24 novembre 1879.

X Alexander-Léon Faribault

Né le 9 juillet 1850.

II

Lucy-Anne Faribault

Née en 1810.

Mariée au colonel Alexis Bailly.

III

Olivier Faribault

Né en 1813.

Décédé le 4 octobre 1850.

IV

David Faribault

Né en 1817.

Il demeura d'abord à Latour (Minnesota) puis à Saint-Paul.

V

Emily Faribault

Née le 13 février 1820.

Mariée, le 6 septembre 1841, au major Stern Fowler, vétéran de la guerre du Mexique.

VI

Louise Faribault

Née en 1822.

Décédée le 11 septembre 1844.

VII

Philippe Faribault

Né en 1825.

Décédé en 1840.

VIII

Samuel-Frederick Faribault

Né en 1827.

Marié, en 1849, à Margaret Mattoine.

Enfant :

Emily Faribault née en 1851.



APPENDICE

Le peintre THEOPHILE HAMEL

M. Théophile Hamel était né le 8 novembre 1817, à Sainte-Foy, d'une famille où l'honneur et la probité sont des vertus traditionnelles.

Dès son bas âge, M. Hamel montra de grandes dispositions pour le dessin, et en 1834, son père, qui pressentait chez lui un talent hors ligne, le confia à l'artiste Antoine Plamondon.

De simple dessinateur le jeune homme devint peintre presque sans transition, et sa famille apprit un jour, toute étonnée, qu'il y avait chez lui de cette rare étoffe dont on fait les grands peintres.

En juin 1843, le jeune artiste partait pour Rome avec l'intention de se perfectionner dans l'art de la peinture. Presqu'à son arrivée dans la capitale des Etats Pontificaux, il fut attaqué d'une forte fièvre qui faillit l'emporter. Mais la Providence veillait sur le jeune peintre et il triompha de la maladie.

Pendant son noviciat d'artiste, il étudia, huit mois durant, à l'Académie de Saint-Luc, et visita successivement, toujours dans l'intérêt de son art, Florence, Bologne et Venise. De Venise, après douze mois d'études consciencieuses, il se rendit à Paris où il fit copie de quelques-uns des principaux tableaux qui ornent le célèbre musée du Louvre.

Le jeune peintre, avant de reprendre le chemin de son pays natal qu'il devait tant honorer, voulut lier connaissance avec l'école belge et il s'arrêta à la célèbre école de peinture d'Anvers, en Belgique, où il eut pour compagnons de pinceau—qu'on nous passe

l'expression—les peintres renommés qui ont nom DeKeyser, Vanlerius et Partaëls.

Au mois d'août 1846, M. Théophile Hamel était de retour à Québec où une belle réputation l'avait précédé.

Il fut dès lors à tel point chargé de commandes que son pinceau, de plus en plus apprécié, ne sût où donner. A quelque temps de là il fut appelé à Montréal où il fit, entre autres toiles de mérite, le grand tableau de l'église de Notre-Dame de Bonsecours. Ce tableau, que tout Montréal a pu admirer et qui est le chef d'œuvre de notre peintre, représente les bonnes Sœurs de la Charité donnant leurs soins à des malades atteints de cette terrible maladie épidémique qu'on nomme le typhus.

La réputation de M. Hamel ne tarda pas à franchir les limites de la Province où il avait vu le jour. Successivement appelé à Hamilton, à Kingston, à Toronto, et même aux Etats-Unis, il laissa partout de brillantes traces de son passage.

Cette excursion artistique terminée, M. Théophile Hamel établit permanemment son atelier à Québec, et il fut bientôt chargé d'une importante commande ; les portraits des présidents des Chambres du Canada-Uni. Ces portraits, qui forment une large part de notre galerie nationale, sont suspendus dans les couloirs des édifices parlementaires à Ottawa.

Ce ne sont pas les seules œuvres de mérite qu'ait laissées à son pays M. Théophile Hamel. Il a fait une quantité de tableaux religieux pour les églises. Parmi ces dernières œuvres brillent au premier rang : le tableau de la Sainte-Famille, de Van Loo, qui fait

partie de la galerie de la cathédrale de Québec et copié d'après l'original qui était autrefois dans la chapelle du séminaire de Québec, un tableau ornant l'église des Révérends Pères Jésuites et figurant la Présentation de Jésus au Temple.

M. Hamel décéda à Québec le 33 décembre 1870.

M. Hamel était le type du chrétien sans peur et sans reproche et du gentilhomme. Doué d'un caractère doux, affable, il enlevait d'assaut les sympathies de tous ceux qui avaient la bonne fortune de l'approcher. Modeste à l'excès, il paraissait être seul à ignorer son mérite et son talent. Il mourut comme il avait vécu : en paix avec sa conscience, en paix avec Dieu. Sa dernière pensée fut pour son Dieu, sa famille, ses amis et cette population de Québec qu'il aimait tant.

